



Consommer local avec L'AMAP

Association pour le **M**aintien d'une **A**griculture **P**aysanne



RECU A CONSERVER PAR L'ADHERENT CONTRAT FARINES BIOLOGIQUE

DE AVRIL A SEPTEMBRE 2026

DISTRIBUTION CHAQUE MARDI DE 18H00 A 19H00 A LA MAISON ASSOCIATIVE DE SALON-DE-PROVENCE

Les produits non retirés le jour de la distribution ne seront pas remplacés.

De Madame / Monsieur Téléphone.....

Adresse.....

Courriel.....@.....

POUR L'ENGAGEMENT D'ACHAT DE FARINES ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE FOURNIS PAR

Matthieu FILLACIER – 1034 Chemin des Barettes - 13300 Salon de Provence

pour un montant de :€ en chèques / espèces.

L'AMAP de la CRAU

Salon-de-Provence le / / 2026

(Fillacier matthieu)

Référente SUTTER CORINNE : 06 81 25 85 61



Consommer local avec L'AMAP

Association pour le **M**aintien d'une **A**griculture **P**aysanne



RECU A CONSERVER PAR L'ADHERENT CONTRAT FARINES BIOLOGIQUE

DE AVRIL A SEPTEMBRE 2026

DISTRIBUTION CHAQUE MARDI DE 18H00 A 19H00 A LA MAISON ASSOCIATIVE DE SALON-DE-PROVENCE

Les produits non retirés le jour de la distribution ne seront pas remplacés.

De Madame / Monsieur Téléphone.....

Adresse.....

Courriel.....@.....

POUR L'ENGAGEMENT D'ACHAT DE FARINES ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE FOURNIS PAR

Matthieu FILLACIER 1034 Chemin des Barettes - 13300 Salon de Provence

pour un montant de :€ en chèques / espèces.

L'AMAP de la CRAU

Salon-de-Provence le / / 2026

(Fillacier matthieu)

Référente SUTTER CORINNE : 06 81 25 85 61